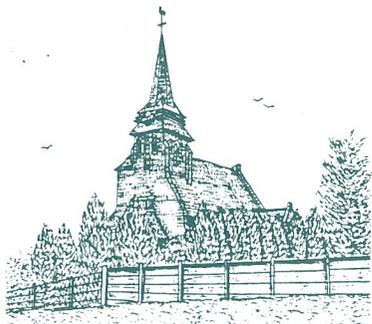


CACHY Infos



ACCUEIL MAIRIE HISTOIRE VAL DE SOMME VOS DÉMARCHES VIE SCOLAIRE VVF INFOS PRATIQUES ASSOCIATIONS NOUS CONTACTER



CACHY
Météo 12°C
couvert

Horaires d'ouverture de la mairie :
Mardi et Vendredi de 16h à 19h30 et le
samedi de 10h à 12h

Événements à venir

NOV 18-30 - 22h30
17 La fête du Beaujolais nouveau

Cachy Infos

N° 126 - Septembre 2022



Accès à la liste des Cachy Infos

<https://www.cachy.fr>
Le site de la commune



EDITORIAL

N°127, Septembre 2022

| | |
|-----------------------------|-----------|
| Editorial | 2 |
| Réunion du conseil : | |
| - Séance du 07/10/22 | 3 |
| - Séance du 04/10/22 | 5 |
| La vie Associative : | |
| - Les Archers de Cachy | 7 |
| - Cachy Animation | 8 |
| - Les parents d'élèves | 11 |
| Le CCAS de Cachy | 12 |
| L'école de Cachy | 13 |
| La vie locale | 15 |
| Infos locales | 17 |
| Les évènements | 18 |
| Les adresses utiles | 19 |
| Les rendez-vous | 20 |

N°1, Avril 2001



| | |
|--|---|
| <p>Bulletin d'informations municipales</p> <p>N°1 - AVRIL 2001</p> <p>Ce bulletin a été rédigé et imprimé par la Commission de Communication du Conseil Municipal de CACHY.</p> <p>Cette commission est composée par :</p> <p>RICHÈZE Bruno DEBEUGNY François DEVEAU Fabrice DORMEVIL Armand LAGNY Marcel</p> <p>Ce bulletin est distribué gratuitement à tous les habitants du village et ne doit pas être jeté sur la voie publique.</p> <p>Pour toutes vos remarques ou suggestions, n'hésitez pas à vous adresser à nous</p> | <p>EDITORIAL</p> <p>Voilà ! Les élections sont terminées et vos élus sont en place. Pour la plupart d'entre nous, c'est une expérience nouvelle. Un travail difficile nous attend. Il nous faut donc être solidaires pour former une équipe efficace, afin de défendre les intérêts et les projets de la commune, auprès des différentes instances.</p> <p>Nous avons eu l'idée de ce bulletin d'informations, qui nous permettra de vous faire part de nos décisions, nos réalisations, nos difficultés... mais aussi de nos questions ! Ce bulletin est ouvert à tous, et en particulier aux associations du village. Il sera ainsi le témoin de la vie du village.</p> <p>Ce premier numéro vous permettra de faire plus ample connaissance avec les membres du conseil municipal. Vous y trouverez l'organisation mise en place, les « personnes ressources » pour chaque commission ainsi que les délégués aux différents syndicats.</p> <p>Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une bonne lecture, et surtout, n'hésitez pas à nous donner vos commentaires.</p> <p style="text-align: right;">François DEBEUGNY Maire de CACHY</p> |
|--|---|



Mesdames, Messieurs,
Chers Cachysiens

Avez-vous reconnu la une de ce 127^{ème} Cachy Infos ? Il s'agit simplement de la page d'accueil de notre nouveau site internet. Quelle évolution ! Vous y retrouverez toujours l'actualité, les infos, les annonces, les rendez-vous communaux, mais bien plus encore...

Grâce au travail de Xavier Hein, conseiller municipal, développeur Web de métier, vous aurez accès à une multitude de liens hypertextes, bien utiles dans cette société, où maintenant « tout se fait par internet ». Le site de Cachy : un véritable outil de lutte contre la fracture numérique !

Afin de rendre le numérique accessible à chacun, un poste informatique et ses périphériques sont à votre disposition à la mairie.

Autre sujet d'actualité, l'énergie. Face à la pénurie d'électricité, que va-t-il se passer cet hiver ? Des coupures ? A quels moments ? Sur quelle durée ? Sur quels territoires ? Chacun doit y « faire face » !

Localement, il y a bien longtemps que nous y avons pensé, avec la rénovation complète de notre éclairage public. Certes, il s'agit d'un investissement lourd et long pour notre commune, mais bien subventionné et aidé par la Fédération Départementale d'Electricité de la Somme, le Conseil Départemental de la Somme et la Communauté de Communes du Val de Somme. Les travaux se terminent. Nous devrions ainsi diminuer par deux notre consommation et surtout contribuer à notre échelle, à l'effort national.

Concernant le chauffage de nos bâtiments, là aussi, nous avons devancé l'inflation en souscrivant un contrat avec un autre fournisseur de gaz, qui nous garantit des prix avec une indexation modérée et maîtrisée. Notons également que le réchauffement climatique a au moins une conséquence positive !

Malgré tout l'hiver approche ...

Les fêtes de fin d'année également. Père Noël annonce une grande parade le 18 décembre dans les rues de Cachy...

Pour la nouvelle année, j'aurai plaisir à vous retrouver dimanche 8 janvier, dès 18h à la salle des fêtes, après une pause de 3 ans !

Bien cordialement,

François Debeugny



Conseil Municipal

Séance du 7 octobre 2022

Présents : B. Cavet, A. Debeugny F. Debeugny,
C. Denizart, X. Hein, P. Le Guellec.

Excusés : B. Deleau, C. Dumortier, J-P. Huet.

COMMUNICATION DU MAIRE

- La prochaine réunion de conseil aura lieu le 4 novembre 2022 à 20h45.
- Le lycée Sainte Colette ouvre ses portes le mardi 8 novembre 2022 à partir de 9h30.
- Le SDIS passera dans notre commune le mercredi 12 octobre, pour effectuer le contrôle des bornes à incendie.
- La chapelle du Souvenir Français de Rancourt sera inaugurée le 22 octobre 2022.
- La saison culturelle 2022/2023 de Corbie ouvrira le jeudi 20 octobre.
- Le planning des réunions de conseil et autres pour 2023 est distribué aux membres du conseil.

BILAN DES COMMISSIONS

Administration générale, finances, éducation

- Un conseil d'école a eu lieu le 27 juin 2022.
- M. le Maire informe le Conseil que le versement du montant de 100 000.00 € correspondant à l'emprunt a été effectué par le Crédit Agricole.
- Une demande d'enlèvement d'engins de guerre a été faite.
- M. le Maire explique que le montant de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages de transport et de distribution d'électricité et de gaz de la commune est actualisé chaque année. Après en avoir délibéré le CM (6 pour) décide d'adopter la proposition de calcul et le montant révisé des redevances « Electricité et gaz ».
- M. le Maire présente la demande de subvention de Cachy Animation. Cette demande étant incomplète, celle-ci sera traitée à la prochaine réunion.
- M. le Maire donne lecture d'une information émanant du Centre de Gestion de la Somme, concernant l'adhésion de la commune au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes dans la fonction publique. Le CM émet un avis favorable.

Commission Communale d'Action Sociale

- Une réunion du SISA aura lieu le 19 octobre 2022.
- L'Opération Brioches aura lieu sur la commune le vendredi 7 octobre à partir de 17h et le samedi 8 octobre à partir de 10h.

- La Commission Communale d'Action Sociale organisera la soirée Beaujolais nouveau, le 17 novembre 2022, à la salle des fêtes à partir de 18h30.
- Une réflexion est en cours sur la confection du colis des aînés. La commission précise que le colis sera attribué aux personnes âgées de 62 ans et plus. La distribution aura lieu le samedi 17 décembre à partir de 10h. La confection des colis par les membres de la commission aura lieu le jeudi 15 décembre.

Communication, Relation, Loisirs

- M. Hein présente le site internet aux membres du Conseil Municipal. Celui-ci donnant entière satisfaction, il pourra être mis en ligne dès à présent.
- Un point est fait sur la commémoration en hommage au Capitaine Guynemer.
M. le maire remercie l'ensemble du Conseil Municipal pour son implication dans la réussite de cette journée.

Pour la cérémonie du 11 novembre, une invitation sera distribuée aux habitants de Cachy. Les enfants et l'enseignante de l'école sont conviés à participer. Le vin d'honneur sera servi à la salle des fêtes.

- La cérémonie des vœux pour la nouvelle année aura lieu le dimanche 8 janvier à 18 h.
- M. le Maire informe le CM que les décorations de Noël commandées auprès de la société CGED seront livrées fin octobre. Le Conseil Municipal est sensible aux économies d'énergie ; les anciens candélabres seront changés prochainement au profit de LED pour réduire les dépenses. Concernant les illuminations de Noël, il a été décidé de mettre en place celles-ci mais sur une durée plus courte.

Environnement, Cadre de vie

- Le balayage des voies en agglomération aura lieu le 17 octobre.
- Le CM émet un avis favorable concernant le rapport annuel sur le prix et la qualité des services de l'eau (RAPQS) 2021 du SIEP du Santerre.
- Le SDIS passera le 12 octobre pour une tournée de reconnaissance des points d'incendie de la commune. Mme Dumortier sera présente.

Des éléments défectueux ont été relevés sur l'aire de jeux et sur le parcours sportif. Des pièces détachées sont recherchées.

- Un devis sera demandé pour abattre les arbres de la place des Marronniers.

Urbanisme

- M. Cavet assistera à la réunion de la FDE 80, le mercredi 19 octobre à Marcelcave.
- M. le Maire présente un devis de l'entreprise Colas concernant l'élargissement de la rue Thompson à partir du numéro 10 jusqu'à l'intersection de la rue des 7 Whippet et du chemin du Tour de Ville. Après en avoir délibéré, le CM décide (1 abstention et 5 pour) de prendre en charge une partie du devis à hauteur de 8600.00 € HT ; le reste sera à la charge du promoteur immobilier. Par ce montage, le CM a marqué sa volonté de satisfaire toutes les parties.

Biens communaux, Travaux

- Le démontage des cheminées ainsi que le démaillage des toitures sur le bâtiment « Ecole, Maire, Logement » sont en cours.
- Les employés communaux rénovent les sépultures reprises par la mairie.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE SOMME

- M. le Maire présente le rapport d'activités 2021 de la SAUR sur l'assainissement non collectif. Celui-ci est adopté à l'unanimité.
- M. le Maire présente le bilan d'activités 2021 de la Communauté de Communes du Val de Somme. Celui-ci est adopté à l'unanimité.



Conseil Municipal

Séance du 4 novembre 2022

Présents : B. Cavet, A. Debeugny F. Debeugny,
B. Deleau, C. Denizart, C. Dumortier,
J-P. Huet, P. Le Guellec.

Excusé : X. Hein.

COMMUNICATION DU MAIRE

- La prochaine réunion de conseil aura lieu le 2 décembre 2022 à 20h45 à la mairie.
- Dans le cadre de la loi LOPMI (Loi d'Orientation et de Programmation du Ministère de l'Intérieur), le Président de la République et le Ministre de l'Intérieur et des Outre-mer ont demandé à chaque préfet de recenser, sur leur territoire, les besoins en création de nouvelles brigades de gendarmerie. Une réunion aura lieu le vendredi 18 novembre à 17h30 à Amiens.
- Une réunion élus-gendarmerie aura lieu le jeudi 8 décembre à 17h à Corbie.
- A l'occasion de la prise de commandement du Major VOULOIR, une cérémonie aura lieu le lundi 21 novembre à 11h à Corbie.
- Mme Cathia Dumortier a été nommée correspondante incendie et secours.
- Un séminaire annuel des correspondants Défense de l'arrondissement d'Amiens aura lieu le mercredi 16 novembre à 17h à Amiens.
- La collecte des ordures ménagères et la collecte sélective sont maintenues le vendredi 11 novembre.
- L'assemblée générale du Syndicat Intercommunal des Alençons aura lieu le mercredi 9 novembre à 18h30 à Camon.

BILAN DES COMMISSIONS

Administration générale, finances, éducation

- Un conseil d'école aura lieu le 8 novembre 2022 à 17h30 à Gentelles.
- M. le Maire présente la demande de subvention de Cachy Animation. Le CM décide (8 pour) de verser une subvention de 400 € à l'association pour l'année 2022.
- L'Etat informe la commune qu'un dispositif de soutien dit de « filet de sécurité » a été mis en place. La commune de CACHY remplissant les critères (dépenses d'énergie, électricité, chauffage, etc...) pour être éligible au dispositif, percevra une dotation d'inflation d'un montant de 3589 € sur l'exercice 2023.
- Une demande d'enlèvement d'engins de guerre a été faite.
- M. le Maire explique que le montant de la redevance d'occupation du domaine public par l'ouvrage de télécommunication de la commune est actualisé chaque année. Après en avoir délibéré, le CM décide (8 pour) d'adopter la proposition de calcul et le montant révisé de la redevance.

- Une nouvelle demande d'enlèvement d'engins de guerre sera faite auprès du centre de déminage de LAON. M. Deleau se charge de faire le repérage.
- M. le Maire informe le CM que les employés communaux changeront leur temps de travail pendant la période hivernale de novembre à février.

Commission Communale d'Action Sociale

- Une réunion du SISA a eu lieu le 26 octobre 2022.
- L'Opération Brioches a permis de récolter la somme de 389,22 € qui a été reversée à l'association ADAPEI 80.
- La Commission Communale d'Action Sociale organisera la soirée Beaujolais nouveau, le 17 novembre 2022, à la salle des fêtes à partir de 18h30.
- Une réflexion est en cours sur la confection du colis des aînés. La commission précise que le colis sera attribué aux personnes âgées de 62 ans et plus. La distribution aura lieu le samedi 17 décembre à partir de 10h. La confection des colis par les membres de la commission aura lieu le jeudi 15 décembre.

Communication, Relation, Loisirs

- M. Hein présente le site internet aux membres du Conseil Municipal. Celui-ci donnant entière satisfaction, il pourra être mis en ligne dès à présent.
- Le montage des décorations de Noël dans la commune et devant la mairie aura lieu le 6 décembre et le démontage le 10 janvier.
- Pour la cérémonie du 11 novembre, le rendez-vous est fixé à 11h devant la mairie. Les enfants et l'enseignante de l'école sont conviés à participer. Le vin d'honneur sera servi à la salle des fêtes.
- Le prochain « Cachy Infos » sera distribué le 18 novembre. La rédaction des différents articles est attribuée aux membres de la commission. La commission se réunira le 15 novembre pour la relecture.

Environnement, Cadre de vie

- Suite au passage du SDIS le 12 octobre pour une tournée de reconnaissance des points d'incendie de la commune, quelques petits travaux sont à prévoir (reprise de peinture, taille de fleurs...).
- Des éléments défectueux ont été relevés sur l'aire de jeux et sur le parcours sportif. Des pièces détachées sont recherchées.
- Un devis sera demandé pour abattre les arbres de la place des Marronniers.
- La remise des prix pour Villes et Villages Fleuris aura lieu le 22 novembre à 18h à Flixecourt.
- Mme Dumortier contactera « Somme Nature » pour leur proposer la salle des fêtes pour une présentation « bilan des inventaires amphibiens ». Cela concerne les communes de Gentelles, Cachy, Thennes et Hailles.
- La commission propose une « matinée plantations » le 19 novembre de 9h à 11h.

Urbanisme

- La société Sopelec effectue actuellement des travaux sur le réseau d'éclairage public.
- M. le Maire présente un nouveau devis de l'entreprise Colas concernant l'élargissement de la rue Thompson à partir du numéro 10. Après en avoir délibéré le CM décide (8 pour) de valider le devis d'un montant de 5741.76 € HT.

Biens communaux, Travaux

- La société IREM a effectué différents travaux concernant la mise en accessibilité aux personnes handicapées et à mobilité réduite. Cependant certains points ne donnant pas satisfaction, l'ensemble sera repris prochainement.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE SOMME

- La commission environnement se réunira le lundi 14 novembre à 18h.

La vie associative

LE CLUB DES ARCHERS

Tir Beursault

Le 02 octobre dernier avait lieu le Championnat de France Beursault organisé par la 1ère Compagnie d'arc de Gagny (Seine Saint Denis). Nous avons 3 archers qualifiés pour cette compétition et on peut dire qu'ils ont obtenu de bons résultats. Xavier se classe 2^{ème} en Senior 2 arc classique, Fabien 3^{ème} en Senior 2 arc à poulies et Gaëtan 4^{ème} en Senior 1 arc à poulies.



Tir Campagne

Mention spéciale pour Marc-Antoine qui, le même jour, remporte le titre de Vice Champion de Belgique en barebow.

Le 14 octobre nous avons invité tous nos licenciés à notre Assemblée Générale annuelle au cours de laquelle nous avons fait les bilans moraux, financiers et sportifs de la saison 2022. C'était également l'occasion de renouveler les licences et, à l'heure actuelle, nous sommes 22 archers à porter les couleurs du club. C'est déjà un effectif supérieur à l'année dernière et d'autres licences sont encore à venir.

La saison du tir en salle est bel et bien commencée. Nos archers ont déjà participé à plusieurs compétitions et nous organiserons la nôtre à Villers-Bretonneux les 17 et 18 décembre.

Bruno Blanquet



La vie associative

RENDEZ VOUS AVEC LE PÈRE NOËL

... GRANDE PARADE DU PERE NOËL A CACHY...
...LE 18 DECEMBRE...

Les festivités de Noël approchent à grands pas à CACHY qui verra ce mois de fêtes se dérouler, avec bien sûr la parade musicale du Père Noël, devenue incontournable...

Les guirlandes retrouvent les rayons des magasins de décorations et les jouets ceux des hypermarchés. La très attendue parade déambulera dans les rues du village le dimanche 18 décembre prochain, dès 14h00.

Pour faire rêver enfants, adultes amoureux de Noël, petits et grands, il faudra être présent...



- Parade de Noël à **14h00** dans les rues du village avec le groupe musical « Extrême Georgette »
- Distribution des jouets et friandises devant le chalet du Père Noël rue Marie Louise.
- Vin chaud, boissons et brioches offerts, devant le parvis de l'église

Fabrice Deveau

AUTRE RENDEZ VOUS AVEC CHÉ CARTEUX

CONCOURS *de* BELOTE

19 novembre
Salle des fêtes de Cachy

Inscriptions à 17h30
Première donne à 18h
Hareng ou jambon, et patate Al 'lavette

| Inscription | | Restauration | |
|-------------|-------------------|--------------|-------------------|
| adhérent | 4€ non-adhérent | adhérent | 8€ non-adhérent |
| | 6€ | | 12€ enfant 6€ |



AUTRE RENDEZ VOUS AVEC NOS BLEUS

| GROUP A | GROUP B | GROUP C |
|-------------|------------|----------------|
| QATAR | ENGLAND | ARGENTINA |
| ECUADOR | IRAN | SAUDI ARABIA |
| SENEGAL | USA | MEXICO |
| NETHERLANDS | WALES | POLAND |
| GROUP D | GROUP E | GROUP F |
| FRANCE | SPAIN | BELGIUM |
| AUSTRALIA | COSTA RICA | CANADA |
| DENMARK | GERMANY | MOROCCO |
| TUNISIA | JAPAN | CROATIA |
| GROUP G | | GROUP H |
| BRAZIL | | PORTUGAL |
| SERBIA | | GHANA |
| SWITZERLAND | | URUGUAY |
| CAMEROON | | KOREA REPUBLIC |



**OBJECTIF
COUPE DU MONDE**

France - Australie
Mardi 22 Novembre
20h

FFF

Tunisie - France
Mercredi 30 Novembre
16h

France - Danemark
Samedi 26 Novembre
17h

Buvette sur place

Ouverture de la salle
30min avant le coup
d'envoi

La vie associative

CACHY ANIMATION VOUS CONVIE



27 JANVIER : ASSEMBLEE GENERALE de CACHY ANIMATION

Dans une association de type « loi 1901 », l'Assemblée Générale est un temps fort de la vie de celle-ci. En effet c'est le moment choisi pour commenter les manifestations passées et aussi se projeter sur l'année à venir.

Pour Cachy Animation, la prochaine AG aura lieu le vendredi 27 janvier à 20h à la Mairie.

Si vous tenez à ce que cette association poursuive ses activités, n'hésitez pas à venir nous soutenir ...

Fabrice Deveau

A VOS AGENDAS !

Programmation 2023

- 27 janvier : Assemblée Générale
- 4 février : Concours de Manille
- 8 avril : Chasse au œufs
- 27 mai : La fête des voisins
- 28 et 29 mai : Fête locale de Cachy
- 17 juin : Fête de la musique
- 14 juillet : Grande réderie et ses moules frites
- 27 août : Méchoui en plein air
- 16 septembre : Festival de musique « En Zic Day »
- 25 novembre : Concours de Belote
- 2 décembre : Repas des Aînés
- 17 décembre : Parade du père Noël



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



Chers Cachysiens,

Grâce à votre participation à toutes nos actions, une fois encore l'Association des Parents d'Elèves de Cachy et Gentelles a pu contribuer aux projets des professeurs des écoles.

Cette année, la prime de rentrée a été remplacée par une prime « Culture » versée au mois d'octobre. En effet, chaque classe a reçu une dotation de 250 euros qui lui servira à investir dans des séries littéraires ou des sorties culturelles. Merci encore pour votre générosité.

Pour cette fin d'année, l'Association des Parents d'Elèves de Cachy et Gentelles, c'est encore et toujours...

- La vente de papiers cadeaux en porte à porte dès le 14 novembre. Merci de réserver un accueil chaleureux à nos bénévoles qui œuvrent pour concrétiser les projets des professeurs ainsi que pour leur procurer du matériel pédagogique régulièrement.
- La bourse aux jouets, les objets de puériculture, le vide-dressing, le week-end des 26 et 27 novembre à l'espace Maintenon à Gentelles, de 9h à 18h30 le samedi et de 9h à 18h00 le dimanche. N'hésitez pas à venir faire un tour pour faire de bonnes affaires ou pour venir déguster une crêpe ou un croque-monsieur.
- La vente des sapins d'un producteur local. Vous avez déjà dû avoir les bons de commande dans vos boîtes aux lettres. Ne tardez pas, les réservations se font jusqu'au 18 novembre. La restitution des sapins aura lieu le jeudi 8 décembre à l'école de Gentelles autour d'un bon vin chaud. Moment convivial garanti, associé à une action locale ; n'hésitez plus...
- La tournée du Père-Noël... Comme chaque année, il a demandé leur liste aux élèves afin qu'il puisse déposer les cadeaux lors d'un goûter convivial...

Si vous souhaitez vous joindre à nous pour participer aux prochaines actions, n'hésitez pas, l'APE recrute à tout moment, même pour une seule action ! Vous ne le regretterez pas...

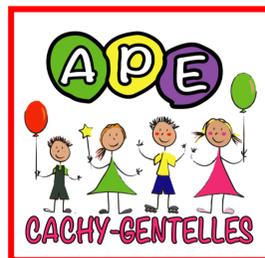
Bonne fin d'année à tous. Prenez soin de vous.

Les membres de l'APE Cachy-Gentelles

apecachygentelles80@gmail.com

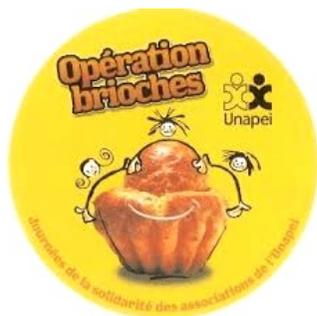
A vos agendas :

Notez la date du samedi 4 mars pour la tartiflette 2023 !



CCAS de CACHY

OPERATION BRIOCHES 2022



Dans le cadre des journées solidaires des associations UNAPEI (*Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis*, anciennement : *Union Nationale des Associations de Parents d'Enfants Inadaptés*), les cachyziens ont réservé un très bon accueil aux membres de la CCAS (Commission Communale d'Action Sociale) de Cachy. La somme collectée, supérieure à celle de l'an dernier, s'élève à 501,22 € pour la vente de 80 brioches. Le bénéfice versé à l'ADAPEI 80 (Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés) est de 389,22 €.

Nous remercions la Boulangerie Leclercq, les membres de la CCAS et votre générosité.

Bertrand Deleau

BIEN-VIVRE ENSEMBLE

Comme vous le savez, la mairie de Cachy a reçu la visite du sénateur de la Somme Stéphane Demilly. Nous vous remercions dans le Cachy Infos 123 de mars 2022 son souhait de présenter une proposition de résolution portant sur la lutte contre les incivilités.

C'est pourquoi il a élaboré un **Guide du bien-vivre ensemble** en partenariat avec l'Association des Maires de France, l'Association des Maires et Présidents d'intercommunalité de la Somme et le Procureur de la République d'Amiens.

Nulle nécessité de dresser ici un inventaire exhaustif des actes d'incivilité auxquels est confronté un maire. On se contentera de quelques rappels :

Le dépôt sauvage est strictement interdit. (Volume estimé à 21kg par an et par habitant en moyenne).

Le riverain doit balayer sa partie de trottoir et de caniveau.

« Aucun bruit ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme dans un lieu public ou privé ».

Un tapage est considéré comme nocturne lorsqu'il a lieu entre 22h et 7h, diurne lorsqu'il a lieu entre 7h et 22h.

Tout propriétaire a des obligations concernant l'égouttage des arbres se trouvant sur son terrain.

Profitons-en pour indiquer une nouvelle fois les horaires de fonctionnement des engins thermiques : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h30 ; le dimanche de 10h à 12h.

Patrick Le Guellec

L'école de Cachy

Semaine Australienne



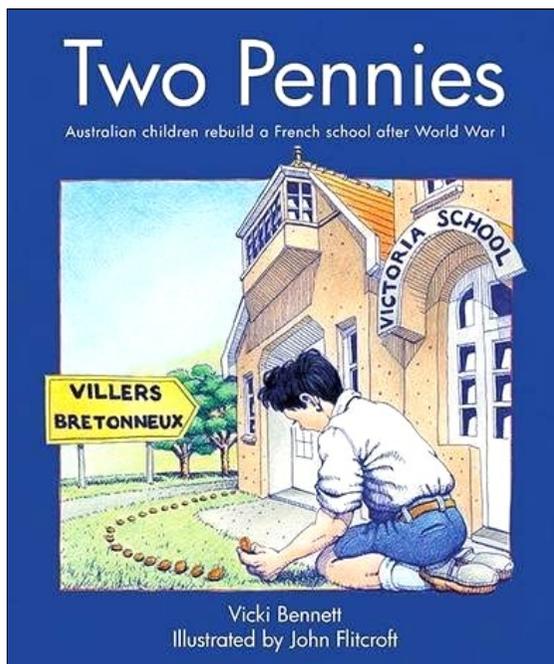
Le **jeudi 29 septembre 2022**, nous avons la joie et le plaisir d'accueillir dans notre classe l'autrice australienne, **Vicki Bennett**. Venue de l'autre bout du monde, après 23 heures d'avion, elle est venue nous raconter l'histoire de sa famille et ce lien extraordinaire qui les lie à la France et en particulier à Villers-Bretonneux. Vicki Bennett est auteure, artiste, et formatrice en entreprise. Elle a écrit 27 livres dont 6 sont des livres pour enfants. En 2014, elle écrit « **Two pennies** ». Elle y raconte l'histoire de son grand-père :

This is a true story. After World War I, a little boy called George, who lived in Victoria, Australia, decided to work hard and raise two pennies to help build a school in Villers-Bretonneux, France. This town had been flattened by war and the school destroyed. This is a powerful and poignant story about a little boy who, with courage, hope and perseverance, helped to build this school across the oceans. A bond was forged between George and Villers-Bretonneux that was never broken.

C'est une histoire vraie. Après la Première Guerre mondiale, un petit garçon du nom de George, qui vivait à Victoria, en Australie, a décidé de travailler dur et de récolter deux sous pour aider à construire une école à Villers-Bretonneux, en France.

Cette ville avait été rasée par la guerre et l'école détruite.

C'est une histoire puissante et poignante sur un petit garçon qui, avec courage, espoir et persévérance, a aidé à construire cette école à travers les océans. Un lien s'est tissé entre George et Villers-Bretonneux et il ne s'est jamais rompu.





Nous devons également accueillir **Peter Grose**, également, auteur australien mais il a attrapé la Covid et a dû rester confiné.

« La Grande Aventure d'Yvon » :

C'est l'histoire d'Yvon Calmus, le garçon de Villers et sa grande aventure de la France à l'Australie.

Vous pouvez emprunter les livres à l'école si vous le souhaitez !

George était un petit garçon qui habitait en Australie. Un jour, son père, soldat australien, revint de la Première guerre mondiale en France. George voyait souvent son père triste. Il lui demanda alors pourquoi il était si triste. Son père lui raconta que c'était parce qu'il avait vu de nombreuses écoles détruites en France et que de ce fait, de nombreux enfants ne pouvaient plus aller à l'école. Alors George se mit en tête d'aider à reconstruire l'école Victoria de Villers-Bretonneux en travaillant durement et en économisant deux pennies. Il a réussi. Quelques années plus tard il est venu, avec son épouse, à Villers-Bretonneux. Vicki Bennett nous a expliqué que George était son père.

Alexis

Dans le livre Two pennies, Vicki Bennett raconte l'histoire de son père et de son grand-père et de ce qu'ils ont fait pour aider à la reconstruction de l'école Victoria de Villers-Bretonneux. Le père de Vicki Bennett avait 5 ans ! Les deux pennies du père de Vicki Bennett sont au musée Franco Australien . En plus d'être autrice, Vicki Bennett est aussi une artiste. Elle peint de jolis tableaux.

Le livre de la grande aventure d' Yvon raconte l'histoire d' un jeune garçon qui, pendant la première guerre mondiale, perd sa famille et se fait recueillir par des soldats australiens.

C'est dommage que Peter Grose n'ait pas pu venir car il est le petit fils du soldat qui a sauvé Yvon .

Alice

Après la guerre 14-18, George, petit garçon australien âgé de 5 ans retrouve son père. Son papa est heureux de rentrer et de revoir sa famille mais il est triste car il pense aux filles et aux garçons en France qui se retrouvent sans école. George souhaite alors reconstruire une école à Villers-Bretonneux et se met en quête de pennies. A force de courage et de volonté, il réussit à créer une école à Villers-Bretonneux. Elle s'appelle l'école Victoria. Quand il devient adulte il rêve de venir en France voir l'école. C'est chose faite en 1982, il vient avec sa femme. Plus tard, trop âgé pour revenir en France, il donne ses derniers pennies à sa fille pour qu'elle vienne les offrir à l'école Victoria. Ils sont dans le musée franco-australien de Villers-Bretonneux.

Nathan B

Peter Grose n'a pas pu venir car il avait le covid.

Dans son histoire, il nous raconte les aventures d'un petit garçon qui a dû partir de sa maison car elle avait été prise par des soldats allemands et il n'avait plus de famille. Il a été accueilli par des soldats australiens. Après les combats Yvon remontait le moral aux troupes australiennes. Ils jouaient à des jeux comme Two-up. A la fin de la guerre , les soldats et Yvon vont aller jusqu'en Belgique avant de rentrer en Australie. Ils auront un bateau en 1919 pour rentrer. Ils vont cacher Yvon sous des draps. En Australie, Yvon est parti vivre chez Franck Grose, le grand-père de Peter Grose. A 18 ans, Yvon est rappelé par la France pour faire son service national.

Théo

La vie locale

ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE



Dans le cadre du 104^e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, les Français ont été invités à commémorer la victoire et la paix en un hommage à tous les morts pour la France le vendredi 11 novembre 2022.

En effet depuis 2012, le 11 novembre devient jour d'hommage à tous les « morts pour la France » civils et militaires ; *« parce que leurs combats sont dignes de ceux de leurs aînés, la filiation entre les générations du feu sera désormais célébrée chaque novembre ».*

Dans une tribune récente, le chef d'état-major des armées saluait l'esprit d'engagement des militaires prêts à donner leur vie pour la France. « Le premier sens des cérémonies est de rendre vivante la mémoire de ce premier conflit mondial ».

Quelques Cachysiens se sont rassemblés autour du monument aux morts afin d'entendre le message conjoint de Monsieur Sébastien Lecornu ministre des Armées et de Madame Patricia Mirallès, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire, lu par Monsieur François Debeugny, maire du village. Message dans lequel les ministres rendent hommage « aux combattants d'hier et à ceux d'aujourd'hui, comme à leurs familles et ayants droit, pour lesquelles la Nation doit continuer d'assurer réparation, reconnaissance et droit.

Cette année nous honorons deux soldats morts pour la France au Mali :

le maréchal des logis chef Adrien Quélin et le brigadier-chef Alexandre Martin. Honorons leur sacrifice et celui de tous les soldats qui ont versé leur sang pour la France. »

Préalablement, les enfants, venus en nombre sous la conduite de Madame Lecossois, ont lu quatre lettres de poilus. Après le dépôt de gerbe au monument aux morts, l'assemblée a honoré la mémoire du lieutenant Thomson et celle du capitaine Guynemer en déposant un bouquet de fleurs sur leur monument respectif.



La vie locale

VVF, ENVIRONNEMENT, ENERGIE...

La Commission Environnement a repris du service après une période estivale peu favorable à la plantation de fleurs.

Le terrain de la salle des fêtes a été aplani et engazonné par l'entreprise Alex Paysage. L'aménagement paysager sera poursuivi en novembre sur l'espace de la stèle Guynemer.

Un devis chez Jardivrac a été adopté afin d'installer un espace aromatique sur la place du village.

La toiture de la petite maison du toboggan a été refaite par nos employés.

Une réunion-bilan du comptage des batraciens sur le secteur aura lieu à la salle des fêtes le mercredi 23 novembre à 18h30. Vous êtes cordialement invités à y participer.

Une nouvelle haie fleurie sera plantée à l'entrée du village.

Un aménagement paysager est d'ores et déjà envisagé au coin de la rue Rawlinson et de la rue de Corbie ainsi qu'à l'autre coin de la rue Rawlinson. Notre brouette va enfin pouvoir être mise en valeur.

Le coin du transformateur, rue des Blés mûrs, deviendra le *coin des mariés*.

Des rosiers et un arbre devraient y trouver place.

Un devis pour l'abattage des marronniers morts et de deux tilleuls est en cours. Ces arbres seront remplacés.

Des sapins de Noël ont été commandés à l'A.P.E pour décorer la mairie et l'école.



Passage aux LED et éclairage public

Comme vous avez pu le constater, et comme beaucoup de communes, Cachy a décidé de faire des économies d'énergie en passant à un éclairage LED. Ceci réduira en conséquence la facture électrique. Nous avons décidé de garder l'éclairage public allumé le soir, tout en étant éteint la nuit déjà depuis de nombreuses années. Nous préservons ainsi la biodiversité et la vie nocturne de la faune.

Par contre, nous réduirons le temps d'allumage des décorations de Noël. Elles ne seront installées que le 6 décembre et enlevées dès le 10 janvier. Nous garderons ainsi l'esprit de Noël durant 5 semaines. Nous espérons que vous serez sensibles à ces changements.

Cathia Dumortier



Infos locales

LES DECHETTERIES DU VAL DE SOMME

| | Corbie <i>Rue Léon Curé</i> | Villers Bretonneux <i>Chaussée du Val de Somme</i> |
|-----------------|---------------------------------------|--|
| Lundi | De 9h à 12h et de 14h à 18h | Fermeture |
| Mardi | Fermeture | De 9h à 12h et de 14h à 18h |
| Mercredi | De 9h à 12h et de 14h à 18h | De 9h à 12h et de 14h à 18h |
| Jeudi | Fermeture | De 9h à 12h et de 14h à 18h |
| Vendredi | De 9h à 12h et de 14h à 18h | De 9h à 12h et de 14h à 18h |
| Samedi | De 9h à 12h et de 14h à 18h | De 9h à 12h et de 14h à 18h |
| Dimanche | De 9h à 12h | De 9h à 12h |

DON DU SANG

Samedi 19 novembre de 9h à 12h

Don du sang au Marché couvert de Villers Bretonneux



NOTRE DAME D'ESPÉANCE



Vous habitez Cachy ?

Vous dépendez alors de la Paroisse Notre-Dame d'Espérance. La responsabilité de la Paroisse a été confiée à l'Abbé Jean-Marc Boissard depuis septembre 2017, accompagné de deux prêtres auxiliaires, l'Abbé Jacques Maille et l'Abbé Dominique-Marie Dupré.

Vous souhaitez obtenir des renseignements paroissiaux ?

Vous pouvez contacter le centre paroissial de Villers Bretonneux :

Tel : 03 22 48 01 37

Mail : centrepairoissial.villers-bretonneux@orange.fr

Ou votre répondant de village :

Véronique Richez, 2 rue des Blés Mûrs - Cachy - Tel : 03 22 42 24 77

Ou le site Internet :

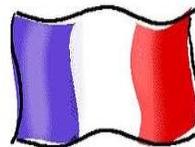
<http://notredamedesperance.pagesperso-orange.fr>

Evénements

COMMÉMORATIONS

11 novembre 2022

Commémoration du 104ème anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.



Lors de cette journée, les bâtiments et édifices publics ont été pavoisés aux couleurs de la Nation.

DE NOUVEAUX HABITANTS À CACHY

Nicolas PLEY, Mélanie VANOVERBERGHE et leurs enfants, **Lilas, Clothilde et Louise**
19 rue Fursy Lesage,

sont récemment arrivés à Cachy. Nous leur souhaitons la bienvenue.

DÉCÈS

Bernard FOURE est décédé le 26 octobre 2022.

Nous présentons nos sincères condoléances à la famille.

NAISSANCES

Ambroise, fils de Mme et M. BECQUET est né le 26 octobre 2022.

Félicitations aux heureux parents.



PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ

Elodie BODELU et Kévin DARRAS, Rue du lieutenant Thompson
Ont conclu un Pacte civil de solidarité, à la mairie.

Félicitations aux nouveaux partenaires.



LE SITE NOUVEAU EST ARRIVÉ

Le nouveau site internet de notre commune est maintenant disponible !

Entièrement rénové et repensé, vous pouvez dès à présent le consulter à l'adresse :

<https://www.cachy.fr>

Vous y retrouverez les actualités, les différents documents du Conseil Municipal, les Cachy Infos, les informations utiles pour vos démarches, mais aussi une rubrique sur l'histoire de Cachy.



Les adresses utiles

SALLE DES FÊTES



La salle des fêtes est réservée aux habitants de Cachy. Pour la louer, prendre contact avec la Mairie de Cachy : 03.22.42.91.17

LOCATION DE MATÉRIEL

Du matériel à disposition des habitants. Chapiteau, barnum, barbecue, friteuse, plateaux et tréteaux, chaises ...

Prendre rendez vous avec :

Bertrand Cavet : 06.76.49.61.20

STOCK DE RATICIDE

Du produit raticide, conditionné en sachet de 100 g, est à la disposition des habitants.

Prendre rendez vous avec :

Cathia DUMORTIER : 06.70.91.47.42

BOÎTE AUX LETTRES

Par l'intermédiaire de la boîte aux lettres, vous pouvez nous donner des idées, des informations, des articles pour ce bulletin municipal.

 Commune de Cachy



Adresse électronique
mairiedecachy@orange.fr

CLSH, CANTINE, GARDERIE

Pour les réservations des repas au CLSH, prendre contact avec la directrice :

Déborah LEDOUX

Tel : 06.50.30.12.17

SISCO CACHY-GENTELLES

Présidente : Cécile DUMEIGE

Tel : 03.22.42.91.17

LES ASSOCIATIONS DE CACHY

Cachy Animation

Président : Fabrice DEVEAU

Tel : 06.12.37.74.86

Mél : fabrice.deveau@club-internet.fr



Cachy Animation

Les Archers de Cachy

Président : Bruno BLANQUET

Tel : 03.22.42.20.65

Site : <http://www.lesarchersdecachy.fr>



Les Archers de Cachy

Société de chasse

Président : Christophe PORTOIS

Tel : 07.81.55.27.65

Mél : cp.portois@free.fr

Association des Parents d'Élèves de Cachy Gentelles

Présidente : Cindy COUSIN

Tel : 06.82.36.07.56

Mél : cin.lemoine@laposte.net



A.P.E Cachy/Gentelles

Les rendez-vous

Mairie de Cachy

Adresse :

3 place des Marronniers
80800 CACHY

Permanences du maire :

Mardi et Vendredi de 18h à 19h30

Secrétariat :

Mardi et Vendredi de 16h à 19h30
Samedi de 10h à 12h

Téléphone, fax, répondeur :

03.22.42.91.17

Adresse mail :

mairiedecachy@orange.fr

Site internet

(prochainement mis à jour)

<http://www.cachy.fr/>

Cachy

Pas de messe durant cette période

Villers Bretonneux

Messe à 10h30, les dimanches 27 novembre et 11 décembre

Messe à 18h, les samedis 19 novembre, 4 décembre

Messe à 18h30, le samedi 24 décembre

Corbie, La Neuville

Messe à 10h30, le dimanche 18 décembre

Bonnay

Messe à 10h30, le dimanche 25 décembre



Directeur de publication : François DEBEUGNY

Rédacteur en chef : Alice DEBEUGNY

Relecture et validation : Catherine DENIZART

Cathia DUMORTIER

Xavier HEIN

Jean-Pierre HUET

Patrick LE GUELLEC

Ce bulletin est distribué gratuitement à tous les habitants du village et ne doit pas être jeté sur la voie publique.

Pour toutes remarques ou suggestions n'hésitez pas à nous contacter.